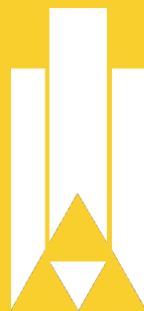




**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019-2020**



Société
de criminologie
du Québec

TABLE DES MATIÈRES

03	Présentation de la Société de criminologie du Québec
03	Mission
03	Objectif
04	Composition
06	Financement de soutien
06	Promotion de la justice pénale
08	Congrès 2019
09	Le congrès en quelques chiffres
14	Faits saillants de la programmation
16	Travaux du comité organisateur
17	Financement
19	Prix biennaux 2019 de la Société de criminologie du Québec
20	Prix de la Ministre de la sécurité publique
26	Évaluation
28	Actes et suites du congrès
39	Conseil consultatif
40	60e anniversaire
26	Activité dans le cadre de la Semaine de la réhabilitation sociale
29	Activités ponctuelles
30	Visibilité de la Société de criminologie du Québec
31	Le site internet en chiffres
32	Les membres de la Société de criminologie du Québec
33	Perspectives

PRÉSENTATION

DE LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

La Société de criminologie du Québec est un organisme à but non lucratif, fondé en 1960, qui se veut au carrefour de la recherche scientifique, de la pratique professionnelle et de l'action communautaire en matière de justice pénale.

MISSION

La Société de criminologie du Québec a pour mission de mobiliser les personnes et les organisations concernées par les questions criminologiques, en favorisant l'avancement des pratiques d'intervention et de gestion au regard des législations qui s'y rapportent, et en encourageant la recherche en matière de justice.

OBJECTIFS

- Veiller à l'avancement de la justice pénale par le biais de consultations et de prises de position;
- Stimuler et encourager la recherche dans les domaines touchant à la prévention du crime, à l'administration de la justice pénale, à ses alternatives et à l'intervention auprès des victimes et des contrevenants, tout en assurant la diffusion des connaissances;
- Contribuer à la formation et au perfectionnement de la pratique professionnelle;
- Assurer la vulgarisation et la diffusion des connaissances au sein de la communauté et mettre en place des projets ou services à la communauté.

COMPOSITION

Avec le souci de représenter la diversité des milieux touchés par la justice pénale, le conseil s'administration est composé d'administrateurs et d'administratrices bénévoles provenant de différents domaines.

Présidente

Marion Vacheret

Professeure titulaire, École de criminologie, Université de Montréal; Chercheure, Centre de Recherche en Droit Prospectif (CRDP), Université de Montréal.

Vice-président

Daniel Bellemare

Directeur général, Centre résidentiel communautaire Maison Radisson

Secrétaire-trésorier

Sébastien Pilon

Directeur, Établissement Drummond, Service correctionnel du Canada

Administrateurs et administratrices

François Bleau

Directeur adjoint, Service de police de la Ville de Saint-Eustache

Thérèse Boucher

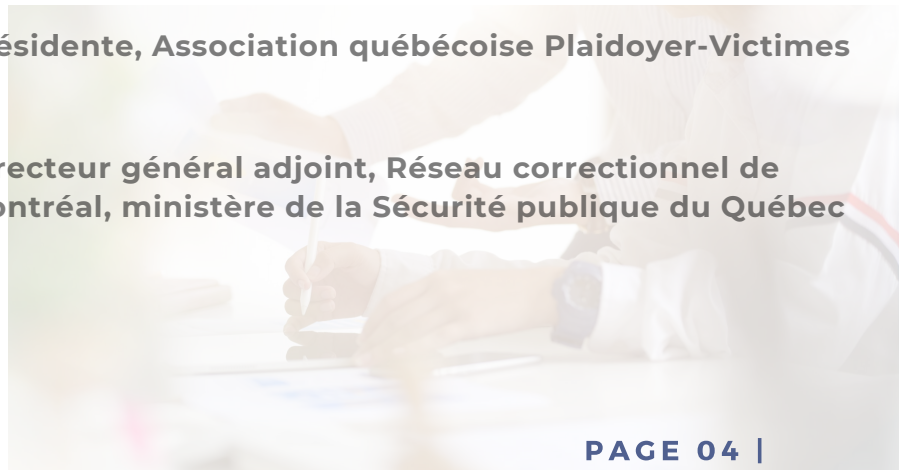
Coordonnatrice jeunes contrevenants, Direction adjointe programme jeunesse-réadaptation adolescents et jeunes contrevenants, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Arlène Gaudreault

Présidente, Association québécoise Plaidoyer-Victimes

Vince Parente

Directeur général adjoint, Réseau correctionnel de Montréal, ministère de la Sécurité publique du Québec



Administrateurs et administratrices (suite)

Jocelyne Rancourt

Procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales, Bureau de Laval, Directeur des poursuites criminelles et pénales

Hélène Simon

Gestionnaire retraitée, ministère de la Sécurité publique du Québec; Représentante de la communauté

Gilles Trudeau

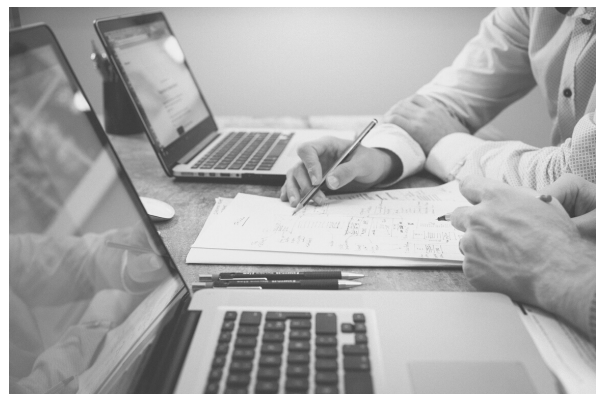
Secrétaire corporatif, Centre communautaire juridique de Montréal

L'équipe exécutive de la Société de criminologie du Québec comprend une seule employée, Mme Caroline Savard, Directrice générale. En juin 2019, un mandat temporaire de 10 mois a été accordé à Mme Nathalie Dansereau, Présidente de Colibri Stratégie, à titre de Conseillère principale, communications et services aux membres.

Le conseil consultatif de la Société de criminologie du Québec est constitué de 60 membres de différents secteurs en justice: communautaire, correctionnel, jeunesse, policier, gouvernemental, universitaire, etc. En date du 31 mars 2020, la Société de criminologie du Québec compte 96 membres.

FINANCEMENT DE SOUTIEN

La Société de criminologie du Québec bénéficie d'un financement de soutien de la part du ministère de la Sécurité publique du Québec.



PROMOTION

DE LA JUSTICE PÉNALE

La Société de criminologie du Québec organise, tous les deux ans, et ce, depuis 1980, un congrès d'envergure provinciale. Ce rassemblement propose de traiter d'un amalgame de sujets et de thèmes choisis en fonction des préoccupations soulevées par les membres de son conseil consultatif, chacun agit comme représentant d'un secteur de la justice pénale.

Notre stratégie visée est de mettre à la disposition de nos membres et de nos partenaires des moyens d'approfondissement de leurs connaissances et d'avancement dans leurs pratiques professionnelles. Les opportunités de réseautages et de partenariats sont également mises à l'avant plan.

CONGRÈS 2019

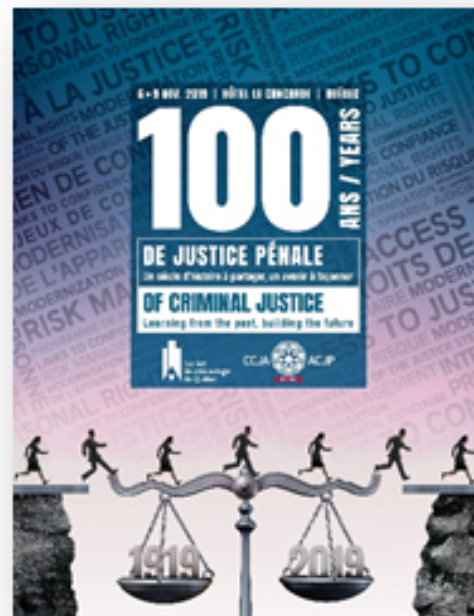
L'année 2019 marque la tenue du 39^e congrès de la SCQ, organisé en partenariat avec l'Association canadienne de justice pénale (ACJP), qui célébrait son centenaire. Il s'est déroulé du 6 au 9 novembre 2019, à l'hôtel Le Concorde (Québec) sous le thème : *100 ans de justice pénale*. Un siècle d'histoire à partager, un avenir à façonner / 100 years of criminal justice. Learning from the past, buiding the future. Ce fut une occasion unique de faire le bilan des développements théoriques et pratiques des 100 dernières années au Canada et de s'interroger sur les développements à venir.



Cette 39e édition a rassemblé 501 congressistes de partout au Canada et a donné lieu à des opportunités de diffusion de connaissances et de réseautage entre professeurs, étudiants, praticiens et professionnels des secteurs publics, privés et sans but lucratif. Il a fait place à 10 grandes conférences et une table ronde (offertes en traduction simultanée) portant sur des sujets tels que la rétrospective historique sur la justice pénale, l'évolution des politiques pénales canadiennes, les droits de la personne et l'avenir de la justice.

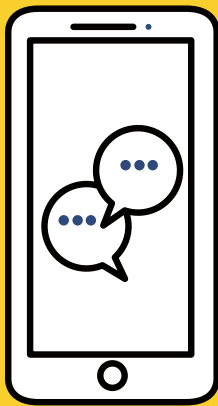
Des universitaires y ont présenté les résultats de leurs recherches scientifiques reconnues et considérées comme des phares qui éclairent la pratique. Des intervenants et coordonnateurs de programmes ont discuté de l'implantation de pratiques et de projets prometteurs.

L'engouement général qui s'est emparé des quelques 500 participant.es provenant des quatre coins du pays et qui étaient intéressés par la justice pénale témoigne d'un congrès pancanadien réussi!



LE CONGRÈS EN QUELQUES CHIFFRES

32 000 personnes rejointes
sur les médias sociaux



204 présentateurs /
conférenciers de renom



1 table ronde



20 membres au comité
organisateur



10 grandes conférences



3 documentaires



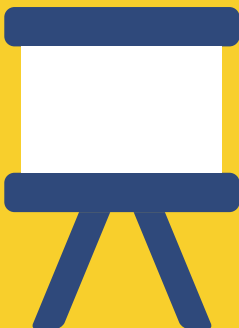
9 remises de prix



18 affiches scientifiques
et kiosques



52 ateliers



501 participants



FAITS SAILLANTS DE LA PROGRAMMATION

Le 6 novembre marquait le début du congrès et le lancement des ateliers. Après une cérémonie protocolaire dans le respect des traditions autochtones en territoire ancestral non cédé de la nation des Hurons-Wendat du Wendake, c'est l'honorable Nicole Duval Hesler, juge en chef de la Cour d'appel du Québec, qui a donné le coup d'envoi. Sa conférence portant sur l'appel d'un verdict de jury en matière criminelle a su intéresser et éveiller les esprits des congressistes présents.

Les congressistes se sont dirigés par la suite à leurs ateliers respectifs. Parmi les sujets discutés en atelier, il a été question de réconciliation avec les peuples autochtones «Working towards Reconciliation»; de la légalisation du cannabis et sites d'injection supervisés (É-U); des jeunes et acteurs impliqués dans le milieu de la prostitution et de l'exploitation sexuelle; de la maltraitance des aînés; de la réinsertion sociale; du travail policier à l'ère des réseaux sociaux et de l'utilisation des caméras corporelles; des soins de santé mentale en milieu carcéral et de la collaboration interprofessionnelle.

En après-midi, la conférence bilingue d'Anne Kelly, commissaire du Service correctionnel du Canada (SCC) depuis juillet 2018, nous a éclairés sur l'avenir du SCC. Madame Kelly annonçait un vent de changement porteur d'espoir, notamment sur les questions d'isolement préventif disciplinaire, de



financement pour mieux répondre aux besoins en santé mentale et aux besoins des communautés autochtones. Mme Kelly a eu la générosité de rester pour le cocktail d'ouverture qui a suivi, ce qui fut très apprécié des congressistes.

En soirée, les participants ont pu assister au visionnement du premier des trois documentaires au programme du congrès intitulé *CONDAMNATION* (portant sur la défense des droits des détenues) dans une salle bondée, malgré l'heure tardive. Les deux autres documentaires présentés en atelier ont



Madame Anne Kelly, commissaire du Service correctionnel du Canada, entourée de Madame Marion Vacheret et Monsieur Irving Kulik



Affiche officielle du documentaire *CONDAMNATION*

favorisé la réflexion autour de l'exploitation sexuelle (TRAFIC), et de la justice réparatrice (Quand la justice se fait réparatrice). Les participants se sont joints en grands nombres à ces ateliers qui laissaient place aux échanges.

La journée du jeudi 7 novembre s'est entamée avec une rétrospective historique des honorables juges Guy Curnoyer et Pierre Hamel. Ces derniers nous ont non seulement

replongés dans les premiers jalons du droit pénal et de la criminologie, mais ils ont brillamment démontré que le bilan des succès et des échecs passés de nos politiques pénales constitue un passage obligé à la planification d'un avenir à façonner; juste, équitable et humain. Avant le dîner, M. Anthony Doob, un influent criminologue a donné une conférence portant sur l'évolution des politiques pénales canadienne.

Au retour du dîner, une autre série d'ateliers attendait les congressistes avec des sujets d'actualité tels que la conduite d'entrevues d'enquêtes policières, la recherche en réinsertion sociale, la logique des soins et la gestion des risques en protection de la jeunesse et les initiatives de justice alternative au Québec.

La deuxième journée du congrès a pris fin avec une table ronde animée par M. Ivan Zinger, l'enquêteur correctionnel du Canada. Pour discuter des enjeux concernant l'autochtonie, la santé mentale et la victimologie, il était en compagnie de nulles autres que Heidi Illingworth, l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels, Anne Crocker Ph.D, directrice de la recherche et de l'enseignement universitaire à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et de la sénatrice Patti LaBoucane-Benson.



Image de la table ronde : Ivan Zinger, Patti Laboucane-Benson, Heidi Illingworth, Anne Crocker

Le vendredi le **8 novembre** a été en grande partie consacré aux ateliers. Même les pauses étaient l'occasion d'acquérir encore plus de savoir puisque les couloirs du 3e étage de l'hôtel Le Concorde étaient tapissés d'affiches scientifiques. Au total, dix-huit exposant.es ont su transmettre avec brio leurs connaissances sur un sujet d'intérêt pour la criminologie tout en interagissant avec les congressistes!

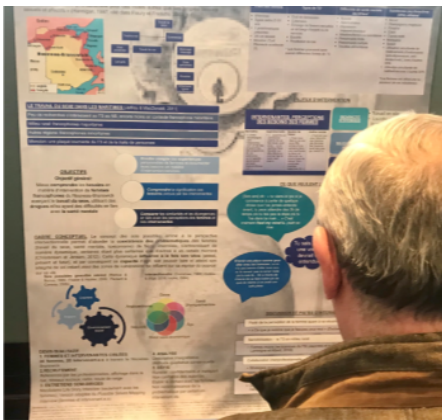


Image d'une affiche scientifique



Image de la plénière : David Henry, Kim Pate, Marie Rinfret et son adjointe

En après-midi, la sénatrice Kim Pate et la Protectrice du citoyen, Marie Rinfret, nous ont rejoints en plénière pour discuter des droits des personnes incarcérées, des projets de loi les concernant et des droits de la personne face au système de justice pénale. Mme Rinfret a soulevé des enjeux importants auxquels elle a été confrontée dans son rôle de Protectrice du citoyen et plus précisément celui d'Ombudsman correctionnel du Québec pour les personnes incarcérées dans deux des dix-huit établissements de détention en activité sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique du Québec. Conjointement avec la sénatrice Kim Pate, sa voix s'est portée à la défense des personnes démunies ou vulnérables dans un contexte carcéral.

Un des moments phares de ce congrès 2019 fut certainement la présence du très honorable juge en chef de la Cour suprême du Canada, Richard Wagner. En apportant un questionnement réflexif, critique et constructif sur nos politiques et nos pratiques à l'égard des plus vulnérables dont plus particulièrement les populations autochtones, et en diffusant un message d'espoir pour une justice plus humaine, plus équitable et préoccupée des plus déshérités, son allocution est allée droit au cœur des congressistes des congressistes.



Le très honorable Richard Wagner, entouré de membres du conseil d'administration de la DG de la SCQ : Hélène Simon, Arlène Gaudreault, Marion Vacheret, Caroline Savard (DG) et Sébastien Pilon

Le 39e congrès a pris fin le samedi 9 novembre avec deux grandes conférences, soit celles du professeur Pierre Noreau, du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, responsable de « boucler-la-boucle » après trois journées intensives de plénières et d'ateliers.

Sa conférence sur les réformes de la justice a permis à l'assemblée de constater les difficultés et enjeux liés au changement, pour répartir avec une réflexion empreinte d'humour, dynamique et motivante sur les possibles réformes de la justice. Pour sa part, le sénateur Serge Joyal, avocat et juriste de formation, est venu donner ses positions sur le droit parlementaire et sur l'évolution de la Charte canadienne des droits et libertés. Les deux derniers conférenciers ont sût clore le congrès en beauté!

La programmation du congrès et un bref descriptif des présentations sont disponibles au lien suivant :

<http://www.societecrimino.qc.ca/congres/congres-2019.php>

TRAVAUX DU COMITÉ ORGANISATEUR

Ce congrès d'envergure n'aurait pu avoir lieu sans l'implication d'un comité organisateur constitué de 20 membres, provenant de 13 organisations québécoise et canadienne. Ce fut sans aucun doute un effort concret d'un regroupement de partenaires provenant de différents milieux influents de la justice et de la criminologie. Cet effort a porté ses fruits, comme en font foi les nombreux commentaires positifs reçus :

« Merveilleux congrès; excellent accueil; ateliers variés et très intéressants. J'ai appris beaucoup. Merci! »

« BRAVO ! Des conférenciers de très grandes qualités. Le déroulement et l'organisation, Chapeau ! Je suis très content de mon expérience au congrès. Beau travail fait par toute l'équipe du comité organisateur. »

« Merci pour ce superbe congrès, c'est vraiment un événement à ne pas manquer pour un professionnel du domaine de la criminologie! Les possibilités de réseautage sont extraordinaires et le contenu des ateliers toujours diversifié et intéressant! »

Les réunions du comité ont commencé au mois de juin 2018 et se sont poursuivies jusqu'en janvier 2020, avec la tenue d'une rencontre bilan. Voici la liste des membres du comité organisateur du congrès :

MARION VACHERET

Présidente, Société de criminologie du Québec | Professeure, École de criminologie, Université de Montréal

FRANÇOIS BOILLAT-MADFOUNY

Avocat | Membre du conseil d'administration, Association canadienne de justice pénale

SONIA GAGNON

Chargée des affaires professionnelles, Ordre professionnel des criminologues du Québec

ARLÈNE GAUDREAU

Présidente, Association québécoise Plaidoyer-Victimes | Membre du conseil d'administration, Société de criminologie du Québec

PATRIK GILBERT

Directeur des communications, Bureau de la directrice, Directeur des poursuites criminelles et pénales

DAVID HENRY

Directeur général, Association des services de réhabilitation sociale du Québec

MARIE-FRANCE LOISELLE

Bénévole, Société de criminologie du Québec | Retraitée, Service correctionnel du Canada

CHANTALE PLOURDE

Professeure, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières

MARIANA RAUPP

Professeure, École de travail social et de criminologie, Université Laval

MARIE SARRASIN

Criminologue, Directrice du secteur Laval-Outaouais, Service correctionnel du Canada

ANNIE-CLAUDE SAVARD

Professeure, École de travail social et de criminologie, Université Laval

YANCY SAVARD

Coordonnatrice, Division de la recherche, de la reddition et de l'évaluation de programmes, Direction générale des Services correctionnels, ministère de la Sécurité publique

HÉLÈNE SIMON

Membre du conseil d'administration, Société de criminologie du Québec | Représentante de la communauté | Cadre retraitée du ministère de la Sécurité publique du Québec

MARIE-ÉLAINE TREMBLAY

Agente principale de programmes, Direction de la santé des Premières Nations et des Inuits, Services aux Autochtones Canada, Gouvernement du Canada

MATHILDE TURCOTTE

Chercheuse d'établissement, Institut universitaire Jeunes en difficulté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Membres du comité exécutif :

SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

Caroline Savard, Direction | Laurence Cloutier, Communications | Maude Lefebvre, Stagiaire | Nathalie Dansereau, communications

ASSOCIATION CANADIENNE DE JUSTICE PÉNALE

Irving Kulik, Direction

FINANCEMENT

Les coûts d'inscription ont été fixés à 475 \$ pour les membres de la Société de criminologie du Québec ou de l'Association canadienne de de justice pénale et à 525 \$ pour les non-membres. Il va s'en dire que le financement du congrès provient majoritairement des inscriptions, qui à elles seules représentent 75% des revenus totaux du congrès. Des partenaires financiers ont également soutenu cet évènement, soit :



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada



Desjardins

Caisse de l'Administration
et des Services publics

Canada



Department of Justice
Canada

Ministère de la Justice
Canada

Funded by the
Government
of Canada

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Sécurité publique

Québec



Justice

Québec

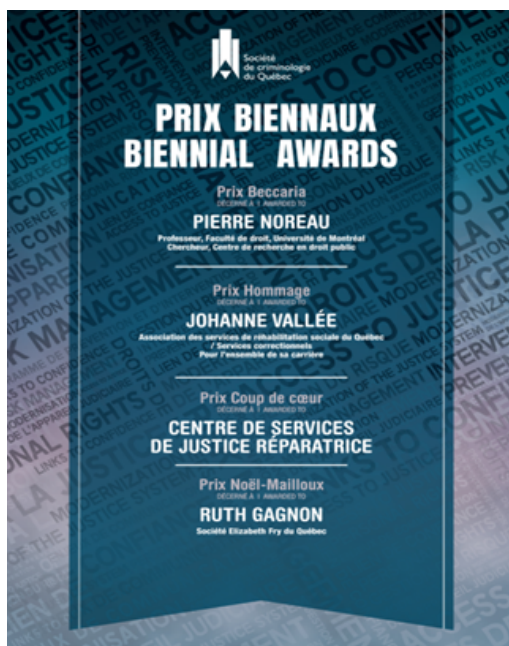


PRIX BIENNAUX 2019 DE LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

Depuis déjà plusieurs années, la Société de criminologie du Québec attribue à toutes les deux années, lors de son congrès, des distinctions honorifiques destinées à souligner la contribution exceptionnelle de certaines personnalités ou organismes du domaine de la justice pénale. Ces prix, dont le prix Beccaria et Noël-Mailloux, veulent fondamentalement reconnaître le maintien d'une tradition d'excellence dans le domaine de la recherche et de l'intervention.

En plus de ces deux prix, une nouvelle catégorie a été ajoutée en 2005, soit le prix Hommage. Ce prix exceptionnel rend hommage à une personnalité du monde de la criminologie et de la justice pénale dont la contribution, tout au long de sa carrière, constitue un apport majeur à la science ou à l'intervention, dans quelque spécialité que ce soit. Tout en soulignant les réalisations passées du récipiendaire, le prix constitue aussi un encouragement à la poursuite de son œuvre créatrice.

L'affiche annonçant les récipiendaires des Prix biennaux de la Société de criminologie du Québec



À l'année 2013, nous avons encore innové avec la création d'un prix Coup de cœur. Ce dernier venu vise à reconnaître une/des réalisation(s), l'implication et le dévouement d'une ou d'un groupe de personnes provenant d'un milieu différent de celui de la criminologie.

Ainsi, lors du congrès de novembre 2019, nous avons procédé à la remise des prix suivants :

Prix Hommage

Décerné à Johanne Vallée, Association des services de réhabilitation sociale du Québec / Services correctionnels, pour l'ensemble de sa carrière

Prix Coup de cœur

Décerné au Centre de services de justice réparatrice (CSJR)

Prix Beccaria

Décerné à Pierre Noreau, Professeur, Faculté de droit, Université de Montréal
Chercheur, Centre de recherche en droit public

Prix Noël-Mailloux

Décerné à Ruth Gagnon, Directrice générale, Société Elizabeth Fry du Québec



Remise du Prix Hommage



Remise du Prix Coup de cœur



Remise du Prix Beccaria



Remise du Prix Noël-Mailloux

PRIX DE LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Créé en 1999, le Prix de la ministre vise à reconnaître la contribution du domaine de la recherche scientifique à l'amélioration des connaissances et des pratiques en matière de sécurité publique. Sous la forme d'une bourse de 3 000 \$, ce prix est décerné à une étudiante ou un étudiant dont le mémoire ou le stage de maîtrise se démarque par son apport particulier au regard de la mission du ministère de la Sécurité publique. Il doit répondre à l'une des deux conditions suivantes :

- avoir une incidence sur les institutions québécoises responsables de l'administration de la justice pénale dans ses diverses composantes ou de la sécurité de la population;
- favoriser la compréhension, la promotion, l'implantation ou l'évaluation de mesures novatrices.

La 10^{ième} édition de la remise du Prix de la ministre de la Sécurité publique du Québec s'est faite lors du banquet du 8 novembre 2019. Monsieur Sylvain Lévesque, député de Chauveau et représentant la ministre Geneviève Guilbault, a remis le Prix d'une valeur de 3 000\$ à madame Angy Riendeau, de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, pour son mémoire intitulé : « Le Registre national des délinquants sexuels (RNDS) : un problème de mise en œuvre ».

Voici la liste des membres du jury qui ont gracieusement accepté de consacrer plusieurs heures de lecture et qui ont participé à une rencontre téléphonique où ils ont livré des commentaires des plus constructifs:

- **M. Bernard Chéné**, conseiller expert en recherche, Direction des programmes, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique du Québec
- **Mme Elsa Euvrard**, professeure à l'École de travail social et de criminologie, Université Laval, Titulaire de la Chaire de recherche en réinsertion sociale des personnes contrevenantes
- **Mme Estibaliz Jimenez**, professeure au Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières
- **Mme Linda Veillette**, Direction générale des Affaires policières, ministère de la Sécurité publique du Québec
- **Mme Jocelyne Rancourt**, membre du conseil d'administration de la Société de criminologie et procureure en chef adjointe au Directeur des poursuites criminelles et pénales

ÉVALUATION

Un sondage en ligne a été effectué pour connaître le taux de satisfaction des congressistes. Sur un total de 501 participants, 209 personnes ont répondu au sondage, ce qui représente 42 % des congressistes. Ce sondage nous informe que le taux de satisfaction générale est très élevé, soit de 94 %, si l'on tient compte de ceux s'étant dits *Plutôt satisfait* et *Très satisfait*.

Les trois principales raisons pour lesquelles des professionnels, chercheurs et étudiants ont choisi de participer au congrès pancanadien sont :

1

Le gain de nouvelles connaissances

62,68 % des congressistes ont soulevé cet aspect

2

Le programme et le contenu des ateliers

51,67% des congressistes ont soulevé cet aspect.

3

La possibilité de réseauter

51,20 % des congressistes ont soulevé cet aspect.

Conséquemment, les trois points forts du congrès identifiés par les répondants du sondage sont :

La qualité du contenu

L'ambiance et le réseautage

Le choix des conférenciers

ACTES ET SUITES DU CONGRÈS

Comme suite au congrès, nous avons demandé aux conférenciers et aux personnes-ressources de nous remettre le texte de leur présentation. À partir de la réception de ces différents documents, nous avons réalisé les actes du congrès qui sont, comme à l'habitude, disponibles pour le grand public sur les sites internet de la Société de criminologie du Québec (pour les textes en français) : www.societecrimino.qc.ca et de l'Association canadienne de justice pénale (pour les textes en anglais) : www.ccja-acjp.ca

De plus, chacune des deux organisations a réalisé un bulletin spécial en lien avec la thématique du congrès, ces bulletins sont le Ressources et vous et la Revue canadienne de criminologie et de justice pénale.



Numéro du Ressources et vous au sujet du congrès

En termes de médias audiovisuels, une vidéo d'ambiance reprenant les 4 jours de congrès en cinq minutes a été présentée aux abonnés Facebook de la Société de criminologie du Québec. Pour terminer, mentionnons un tout nouveau produit en cours de réalisation, soit un balado sur le thème de la réhabilitation sociale, dont les entrevues ont été effectuées en grande partie lors du congrès en collaboration avec des spécialistes du milieu. Une initiative qui permettra la présentation de 4 épisodes balados qui seront diffusées sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux en 2020-2021.



Vidéo disponible sur notre page Facebook

CONSEIL CONSULTATIF

Créé en 1980, ce conseil, dont les personnes qui y siègent représentent différents secteurs du système de justice pénale, a le mandat de nous éclairer sur les enjeux présents et à venir au sein de leur organisation/travail, ainsi que sur les thématiques que nous devrions aborder lors des congrès de la Société de criminologie du Québec.

C'est dans cette perspective que dès le mois de janvier 2020, les membres du conseil d'administration ont mis à jour la liste des membres du conseil consultatif de la Société de criminologie du Québec qui compte à ce jour 60 personnes. En février 2020, une invitation exclusive a été acheminée aux membres par la Présidente du conseil d'administration, Mme Marion Vacheret, les enjoignant à se faire entendre et orienter la programmation du congrès de 2021. En raison de la pandémie qui sévit, dû à la COVID-19, la rencontre prévue le 18 avril 2020 a été annulée et est reportée à une date ultérieure.



60E ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

Comme l'année 2020 marquera le 60e anniversaire de la Société de criminologie du Québec, le conseil d'administration s'est joint à la Chaire de recherche en réinsertion sociale des personnes contrevenantes du Québec, dont la titulaire est la professeure Elsa Euvrard, pour souligner cet évènement prévu initialement le 13 mai 2020. Dû à la crise sanitaire et aux restrictions de la santé publique, l'évènement a été reporté le 10 décembre 2020 (PM). Il se tiendra dans les locaux de la Banque et archives Nationales du Québec (BaNQ) dans le Vieux-Montréal.

À VOTRE AGENDA !

NE MANQUEZ PAS LA PREMIÈRE ACTIVITÉ CONJOINTE ENTRE LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC ET LA CHAIRE DE RECHERCHE EN RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES CONTREVENANTES DU QUÉBEC

AU PROGRAMME

CONFÉRENCE ET TABLE RONDE SUR LE THÈME DE LA RÉINSERTION SOCIALE - COCKTAIL

60E ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

10 DÉCEMBRE 2020, 13H30 À 17H

Société de criminologie du Québec

UNIVERSITÉ LAVAL

Chaire de recherche en réinsertion sociale des personnes contrevenantes

LIEU : BANQ VIEUX-MONTRÉAL
535, AVENUE VIGER EST

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À VENIR

Lors de ce 60e anniversaire, une conférence et une table ronde sur le thème de la réinsertion sociale prendront place. De même, un cocktail sera offert en guise de clôture de l'activité. La programmation étant en cours de construction, elle sera présentée à l'automne 2020.

La Société de criminologie tient à remercier Mme Elsa Euvrard de la Chaire de recherche en réinsertion sociale, sise à l'Université Laval, pour sa contribution présente et à venir, nous permettant ainsi d'accomplir notre mission par la tenue d'activité de transfert de connaissance et de réseautage.

ACTIVITÉ

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA RÉHABILITATION SOCIALE

Une soirée-discussion haute en couleur

En collaboration avec des partenaires du milieu, la Société de criminologie du Québec a co-organisé une soirée-discussion ouverte au public dans le cadre de la Semaine de la réhabilitation sociale à l'Université de Montréal. Une quarantaine de participants sont venus échangés sur le thème de la réintégration sociocommunautaire et des pratiques professionnelles.

La soirée-discussion du 15 octobre 2019 a débuté avec la projection d'un épisode de la série *À deux pas de la liberté : Le travail*. Une production d'Urbania mettant en scène trente-cinq sortants de prison qui terminent leur sentence à la Maison Saint-Laurent.

Par la suite, une table ronde animée par la présidente de la Société de criminologie du Québec, Mme Marion Vacheret, a pris place. Elle était





composée de Mme Valérie Boucher, intervenante communautaire titulaire à la Maison Saint-Laurent, M. Daniel Paradis, aumônier à Présence Compassion, Mme Michèle Goyette, présidente de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec, M. Patrick, ex-détenu, et Mme Annie Turmel, bénévole du domaine financier impliquée dans la communauté

L'espoir était palpable dans la salle alors que nous entendions le témoignage de Patrick, ayant purgé une sentence de 20 ans de prison et qui a retrouvé une vie stable avec un bon emploi et la reprise des liens familiaux, notamment avec sa fille. Patrick disait s'être servi de son temps en détention pour parfaire ses qualifications, ses compétences et son savoir-être avec les autres. Malgré les pièges qui le guettaient une fois dehors, il a su répondre aux objectifs qu'il s'était fixés en prison : refaire sa vie, continuer sa vie et même redonner à la société comme paire aidant!

Au fil des échanges, de nombreuses difficultés vécues par les personnes ayant purgé une peine en détention furent soulevées : que

que ce soit la lourdeur des conditions de libération, les préjugés liés au casier judiciaire, la recherche d'emploi, d'hébergement, et parfois aussi d'identité et de reconstruction de liens affectifs positifs.

Les discussions avec l'audience ont également permis de pousser plus loin la réflexion soulevant au passage les problématiques liées au manque de services en santé mentale et à la nécessité d'obtenir des suivis psychosociaux à l'extérieur des murs. Les participants ont également parlé de responsabilisation partagée entre tous les intervenants en réinsertion sociale et communautaire, l'individu concerné et les employeurs de secteurs d'activité plus favorables à la réintégration au marché du travail.

Parmi les 35 participants, les étudiants dans la salle venaient chercher des informations pratiques sur les réalités de leur futur métier. Ils et elles ont pu saisir le double rôle qu'ils auraient à jouer en tant que figure d'aide et d'autorité dans un contexte de libération conditionnelle.

La Société de criminologie du Québec remercie la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal ainsi que l'École de criminologie de l'Université de Montréal d'avoir rendu possible cette soirée-discussion.



ACTIVITÉS PONCTUELLES

La Société de criminologie du Québec a participé le 4 novembre 2019 au lancement de la Chaire en réinsertion sociale des personnes contrevenantes du Québec. Nous remercions Mme Elsa Euvrard, titulaire de cette Chaire pour son partenariat et sa contribution présente et future pour la tenue d'activités de transfert de connaissances et de réseautage.



**CHAIRE DE RECHERCHE
EN RÉINSERTION SOCIALE
DES PERSONNES
CONTREVENANTES**



VISIBILITÉ

DE LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

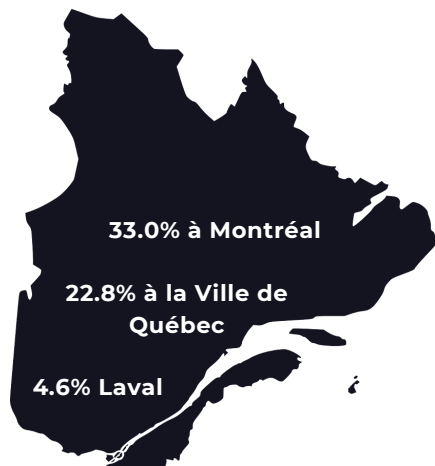
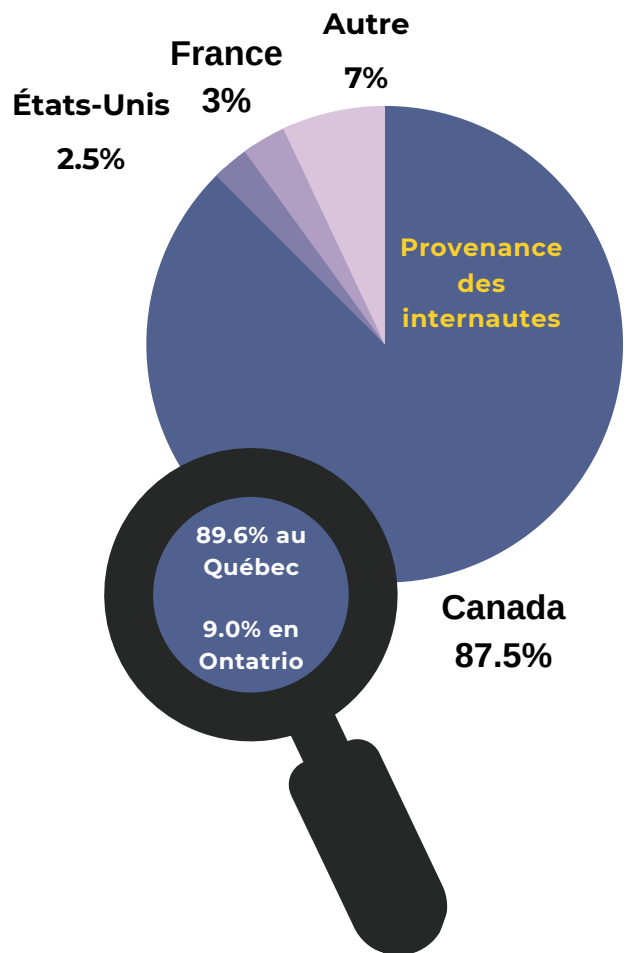
Afin d'atteindre l'objectif de visibilité et de notoriété de la Société de criminologie du Québec, différents moyens nous permettent de promouvoir notre organisation et nos activités auprès des organismes et/ou des personnes qui se sentent concernés par la justice.

Parmi ces moyens, nous pouvons retrouver un site web, une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) et un outil d'envoi de courriels de masse.



Afin d'être visible auprès de ses partenaires, la SCQ a participé, sous invitation du ministère de la Sécurité publique du Québec, à un Séminaire du milieu correctionnel sur le phénomène des gangs de rue, le 5 mars 2020 à l'École nationale de police du Québec.

LE SITE INTERNET EN CHIFFRES



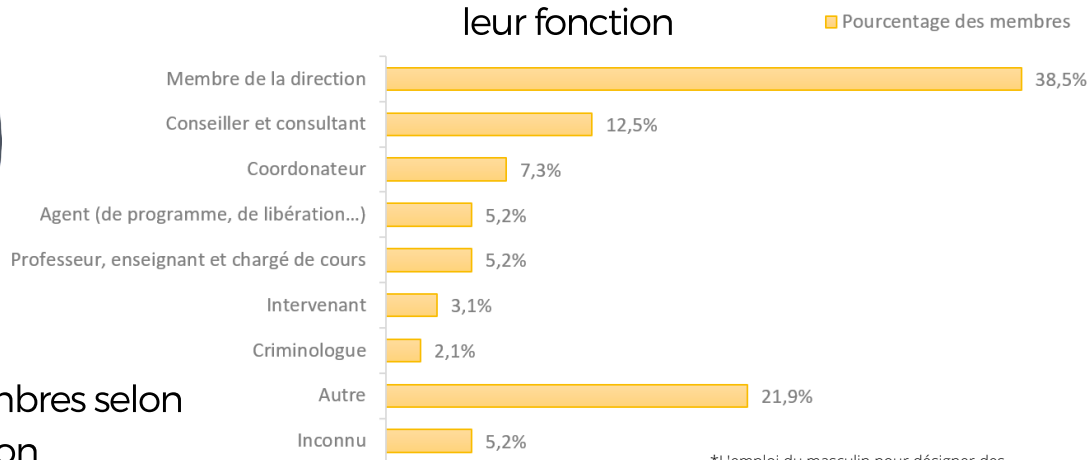
LES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

Pour la Société de criminologie du Québec le *membership* représente une partie intégrante de l'organisme, puisqu'il constitue une source de financement et un moyen pratique de contacter et de sensibiliser des acteurs de nos systèmes de justice et de santé.

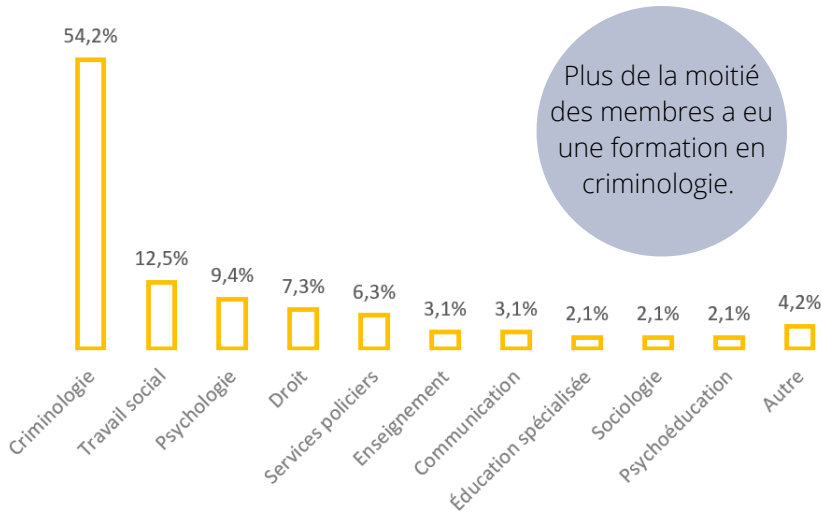


Répartition des membres selon leur fonction



*L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le graphique.

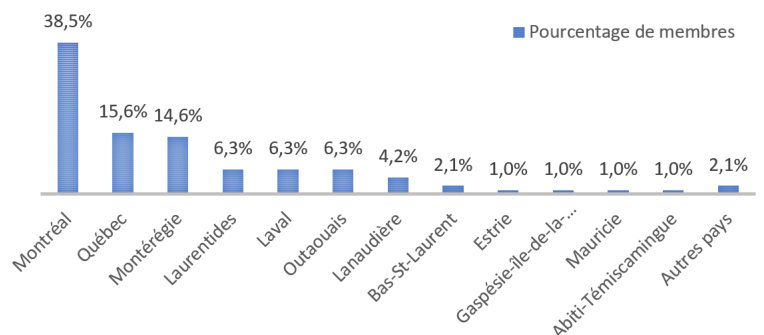
Répartition des membres selon leur formation



Plus de la moitié des membres a eu une formation en criminologie.



Répartition des membres selon leur région



PERSPECTIVES

Comme plusieurs organisations, la pandémie actuelle nous a forcé à reporter certaines activités et à examiner d'autres modalités de fonctionnement.

Comme l'année 2020 marquera le 60e anniversaire de la Société de criminologie du Québec, nous prévoyons la tenue d'une activité commémorative. Nous préparerons également le congrès de l'automne 2021 ainsi que nos autres activités récurrentes. Nous espérons développer d'autres activités en fonction de nouveaux partenariats et des sommes disponibles.



La Société a également été invitée par les organisateurs et a participé le 5 mars 2020 au Séminaire du milieu correctionnel sur le phénomène des gangs de rue à l'École nationale de police du Québec à Nicolet.